



Conseil communal de Servion

Procès-verbal de la séance du 26 juin 2017

Président :	M. Olivier Bonvin, vice-président	
Secrétaire :	Mme Philippa King Rojo	
Scrutateurs :	M. Carlos Alves	
	Mme Sylvie Gobet	
Ouverture de la séance :	20h00	
Nombre de conseillers :	Assermentés :	49
	Quorum :	26
	Présents :	38
	Excusés :	9
	Absents :	2
	Assermenté en séance :	1
	Majorité de séance :	20
1. Approbation de l'ordre du jour et du PV de la séance du 27 mars 2016	L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Le procès-verbal du 27 mars 2017 est accepté avec une abstention.	
2. Communications du Bureau du conseil	<p>M. Olivier Bonvin, vice-président, excuse le président, M. Philippe Chaubert, qui est en vacances.</p> <p>Il donne lecture de la lettre de l'ancien municipal, M. Daniele Sculati, membre de la commission de gestion, qui, pour raison de surcharge professionnelle, annonce sa démission du conseil avec effet immédiat.</p> <p>Le 22 juin, M. Michel George a envoyé un courrier au président concernant : 1) la renaturation du Flon ; 2) les travaux en cours sur la parcelle N° 361 (l'ancienne scierie appartenant à M. Etem Ilazi) ; 3) un point « divers » et 4) la gestion et l'entretien de la forêt. Il demande à la secrétaire de bien vouloir faire parvenir une copie du courrier en fichier numérisé à tous les conseillers afin qu'ils puissent en prendre connaissance avant d'en débattre lors d'un prochain conseil.</p> <p>Une opposition a été déposée concernant la construction du parking en face du nouveau collège et la municipalité a convoqué une séance le 6 juillet avec les parties adverses. Dans le cas où cette opposition ne serait pas levée, il est prévu la tenue d'un conseil communal extraordinaire le 28 août. Par conséquent, la commission ad hoc (M. Denys Kaba, Mme Jessica Maurer, M. Pierre-Alain Sauterel, M. François Clot, M. Pascal Künzi) formée pour le préavis 04/2017 est priée de garder libre cette date. Le</p>	

	<p>syndic souligne qu'il s'agirait également de pouvoir assurer la présence (trois représentants minimum) de la commission ad hoc à partir du 7 août afin d'accomplir le travail nécessaire. M. D. Kaba confirme sa présence à partir du 9 août. [NB : Une des deux oppositions ayant été déposées n'a pas été levée. Par conséquent, la date du 28 août est maintenue comme prévue.]</p> <p>M. Patrice Jordan résume la structure de l'ASIJ (Association scolaire intercommunale du Jorat) formée de 54 conseillers, dont 20 fixes et 34 variables, et rend compte de leur assemblée qui a eu lieu le 7 juin 2017 à Montpreveyres. Il demande à Mme Philippa King Rojo, secrétaire, de bien vouloir transmettre à chacun des conseillers une copie du procès-verbal de ladite séance par courrier électronique afin que chacun puisse consulter les chiffres qui y sont mentionnés. Les deux préavis en discussion lors de l'assemblée concernaient les comptes 2016 et une demande de crédit de Fr. 56'000.- pour financer la réfection urgente des vestiaires des salles de gymnastique du Collège du Raffort à Jorat-Mézières qui datent de 1991.</p>
3. Assermentation d'un nouveau conseiller communal	M. Jouni Heinonen est assermenté par M. O. Bonvin et accueilli au sein du conseil par des applaudissements chaleureux. Le nombre des conseillers s'élève de nouveau à 50.
4. Désignation d'un membre suppléant à la commission de gestion	M. D. Sculati, démissionnaire du conseil, est remplacé à la commission de gestion par M. Raymond Vauthy. Par conséquent, Mme Rosa Aeschlimann passe première suppléante. M. Gérald Stucki se propose en tant que deuxième suppléant. Le vice-président rappelle que, selon le règlement communal, la commission désigne elle-même son président.
5. Préavis n° 05/2017	<p>M. Jean-Claude Chamorel donne lecture du rapport de la commission de gestion. Outre des questions concernant le pourcentage d'occupation du nouveau poste de travail au bureau technique (30%) et la pose de panneaux photovoltaïques à la nouvelle STEP (crédit d'étude en cours), il relève en particulier le mauvais comportement en termes de tri de quelques usagers de la déchetterie, qui engendrera une très probable hausse de la taxe aux déchets.</p> <p>La commission propose de remplacer la phrase suivante : « le résultat est gonflé artificiellement par la vente d'un terrain » par la phrase « le résultat est gonflé par une rentrée extraordinaire suite à la vente d'un terrain pour un montant de Fr. 501'200.- ». Le syndic indique que la municipalité ne va pas changer son rapport de gestion, mais qu'elle en prend note pour le cas où elle devrait produire un rapport financier contenant la phrase en question.</p> <p>Le rapport de la commission de gestion est accepté avec une abstention. Quant aux comptes 2016, ils sont acceptés à l'unanimité.</p>
6. Communications de la Municipalité	<p>Administration générale</p> <p>Le syndic transmet les félicitations du préfet à ceux qui ont oeuvré lors des votations cantonales. Tout s'est très bien passé et il les en remercie.</p> <p>A propos du conseil du 27 mars et le commentaire concernant certains chauffeurs de la poste qui passent à travers le village à une vitesse excessive, la poste demande aux témoins de bien vouloir relever le lieu, la</p>

	<p>date et l'heure de passage des personnes et de transmettre ces informations à la commune.</p> <p>La gendarmerie de proximité sera présente tout le matin au Chemin du Centre le mercredi 12 juillet à disposition de tout citoyen qui le désire.</p> <p>Enfin, la municipalité avait rejeté le premier contrat de fermeture définitive de la poste. Le syndic informe le conseil que le bureau de poste actuel restera ouvert jusqu'à fin 2018. Cet accord avec la poste permettra de procéder à un agrandissement de la Boulangerie Duvoisin afin d'y loger un nouvel office postal.</p>
7. Propositions individuelles et divers	<p>M. Jean Gaumann, qui fait partie du comité directeur pour les eaux, annonce que l'AISFE (Association Intercommunal de Servion, Ferlens, Essertes) s'est réunie à Les Cullayes sous la présidence de M. Bernard Burri le mercredi 7 juin. Les cinq préavis : N° 1 – Rapport de gestion sur les comptes 2016 ; N° 2 – Rapport de gestion du comité directeur ; N° 3 – Réhabilitation du Flon de Carrouge ; N° 4 – Nouvelle fuite sur la conduite en fonte en cours de changement en parallèle avec les travaux de mise en séparatif du Praz du Perey à Servion ; et N° 5 – Remplacement de la conduite au lieu-dit « Vers le Moulin », commune de Servion, ont été acceptés à l'unanimité.</p> <p>Progressivement, l'Association va procéder à la pose de nouveaux appareils de mesure dans les villas, ce qui, puisque les systèmes transmettent les données de consommation directement par WiFi, ne nécessitera plus d'intervention chez les propriétaires pour faire les relevés.</p> <p>M. Patrik Steffen, délégué au conseil intercommunal des déchets carnés, annonce que ce conseil a aussi déjà tenu son assemblée générale et que les Préavis N° 1 – Comptes 2016 ; et N° 2 – Budget 2018 ; ont été acceptés à l'unanimité.</p> <p>M. J.-C. Chamorel s'enquiert de la pose de panneaux solaires sur la salle de gym du nouveau collège à Servion, qui lui paraît très sombre en ce moment. M. Yves Boand, municipal, lui répond que les goûts de chacun ainsi que le choix des couleurs sont une affaire personnelle. Il confirme que la pose de panneaux sur le toit est prévue.</p>
Clôture de la séance :	<p>La séance est levée à 21h30</p> <p>Prochaines séances : le 28 août (extraordinaire) + le 30 octobre 2017</p>

